

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Luc Pellerin

<https://www.cadre21.org/membres/56acf06ef305a68dec9387a3>

Date d'obtention : 2026-05-25 16:14:03

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 2 - Architecte

#### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode Sexto consiste d'abord à impliquer le jeune dans l'intervention, en lui parlant rapidement et en le faisant participer à la solution. Il est ensuite essentiel de bien évaluer la situation en remplissant la grille Sexto, puisque cela permet de structurer l'intervention et d'aider à la rédaction du rapport policier. Il faut aussi valider l'information en tout temps afin d'avoir une compréhension juste de la situation. Dans l'analyse, il est important de faire la distinction entre une erreur de jugement (impulsivité) et un acte malveillant, pour adapter adéquatement l'intervention. Enfin, lors des échanges avec les jeunes, surtout les victimes, il est important de garder une attitude calme et bienveillante, de les aider à maintenir une image positive d'eux-mêmes, de leur faire comprendre qu'une erreur ne les définit pas, et de les encourager à s'entourer de personnes positives.

#### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Des trois mises en situation, je retiens qu'il est essentiel de ne pas forcer les choses et de respecter le rythme de l'intervention. Il est important d'utiliser la grille Sexto systématiquement afin de bien structurer la démarche et de ne rien oublier.

Je retiens aussi qu'il ne faut pas hésiter à faire appel aux policiers lorsque la situation le nécessite, afin d'assurer un suivi adéquat. Finalement, lorsqu'il y a un doute ou que l'on sait qu'il pourrait y avoir des photos ou des vidéos, il est important de saisir le téléphone cellulaire pour préserver les éléments importants.

### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate est celle où je dois attendre avant d'intervenir auprès de l'investigateur, c'est-à-dire la personne qui a les photos ou les vidéos. J'ai tendance à vouloir agir rapidement, mais je comprends que je dois d'abord appeler les policiers avant de faire l'intervention. Ensuite seulement, je peux rencontrer la personne concernée et procéder à la saisie du téléphone si nécessaire. C'est une étape que je trouve plus difficile, car elle demande de ralentir et de suivre la procédure, même si l'envie d'intervenir est présente.

C'est donc un aspect que je dois travailler et intégrer dans ma pratique, afin de m'y habituer et de respecter les bonnes étapes d'intervention.